

REGLEMENT DU CHALLENGE RHONE-ALPES DES CLUBS 09-10

AIDE AUX CLUBS FORMATEURS

Le challenge Rhône-Alpes est destiné chaque année aux clubs de la ligue qui, par leurs actions, auront obtenu, au cours de la saison sportive les meilleurs résultats dans les catégories jeunes (P – B – M – C), attestant ainsi de la qualité de leur travail en matière de formation des jeunes.

Chaque jeune marque des points pour son club en fonction de la compétition et de ses résultats.

Le classement des clubs s'effectue par addition des points obtenus par les joueurs ou les équipes de club dans les différentes épreuves.

CRITERES D'ATTRIBUTION DES POINTS

Classement	Critérium Fédéral (-11ans, -13ans, - 15ans)	Critérium Fédéral : classement des - 9ans (poussins)	Top de Détection (par années de naissance)	Championnat Rhône-Alpes (-11ans, -13ans, - 15ans)	Interclubs (-11ans, -13ans, - 15ans)	Championnat De France (-11ans, -13ans, - 15ans)	Challenge Bernard JEU
1	150 pts	150 pts	150 pts	150 pts	150 pts	300 pts	150 pts
2	120	120	120	120	120	240	120
3 ou 1/2	100	100	100	100	100	200	100
4	80	80	80	80	80		80
5 ou 1/4	70	70	70	70	70	140	70
6	60	60	60	60	60		60
7	50	50	50	50	50		50
8	40	40	40	40	40		40
9 ou 1/8è	30			30	30	60	30
10	25			25	25		25
11	20			20	20		20
12	18			18	18		18
13	16			16	16		
14	14			14	14		
15	12			12	12		
16	10			10	10		

MUTES :

Un joueur muté ne pourra pas marquer de points dans les compétitions individuelles pour la saison en cours, mais, il pourra entrer dans la composition des équipes de club (interclubs ou challenge B. Jeu) conformément aux règlements sportifs fédéraux.

Les places et donc les points des autres joueurs restent inchangés.

SELECTIONS :

Un joueur qui ne peut pas participer à une compétition du fait de sa sélection à un niveau supérieur (national ou international) marquera le maximum de points (soit 150) pour son club.

EPREUVES

1 – Critérium fédéral

Les joueurs sont classés en fin de saison en fonction des points qu'ils ont obtenus au critérium fédéral dans leur catégorie FFTT (-11, -13, -15 ans). Un classement -9 ans garçons et filles sera également établi.

Le 16 meilleurs de chaque catégorie marqueront des points pour leur club (voir barème).

Chaque joueur ne peut marquer des points que dans sa catégorie FFTT même s'il se situe parmi les meilleurs de la catégorie au dessus.

2 – Top détection

Les 8 premiers de chaque catégorie des tops détection garçons et filles marquent des points pour leur club.

Chaque joueur ne peut marquer des points que dans une catégorie (la sienne ou celle dans laquelle il a joué s'il a été surclassé).

3 – Championnat Rhône-Alpes

Les 16 meilleurs marquent des points pour leur club.

Un même joueur peut marquer des points dans deux catégories différentes s'il est qualifié pour y participer et termine dans les 16 premiers.

4 – Interclubs

A l'issue de la compétition les équipes sont classées et marquent des points pour leur club. Les mutés peuvent être intégrés dans les équipes conformément au règlement sportif fédéral.

5 – Championnats de France

Les joueurs sélectionnés pour participer aux championnats de France peuvent marquer des points pour leur club s'ils atteignent les 1/8èmes de finale et ce éventuellement dans plusieurs catégories.

6 – Challenge B Jeu

A l'issue de la compétition les équipes sont classées et marquent des points pour leur club selon le barème ci-dessus (150 au premier etc...). Les mutés peuvent être intégrés dans les équipes conformément au règlement sportif fédéral.

DOTATION :

↳ La ligue est seule responsable de la mise en place et du suivi du challenge.

↳ Les 3 premiers seront récompensés. Dotation de 1800 euros répartis : vainqueur 1000€ - 2^{ème} 500€ - 3^{ème} : 300€

Les remises se dérouleront lors de l'assemblée générale de la ligue.

Si une compétition se déroule après l'AG, les points marqués sont intégrés après le déroulement de la compétition et le nouveau classement est publié sur le site de la ligue.

Si un club améliore son classement sa dotation sera alors complétée par la ligue.